

mis en ligne le 9 novembre 2023

ARRETE MUNICIPAL N°13115 DU 06 NOVEMBRE 2023

Le Maire de Larmor-Plage,

OBJET :

TRAVAUX

6 avenue Président Kennedy

Vendredi 10 novembre 2023

- Vu les articles L. 2211-1 et suivants, du Code Général des Collectivités Territoriales,

- Vu le Code de la Route,

- Vu la demande faite par Mr DAVAZOGLU-6 Avenue Président Kennedy-56260 LARMOR-PLAGE

- Considérant que pour des motifs de sécurité publique et pour permettre le stationnement d'un camion, il importe de condamner 2 places de stationnement.

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Le 10 novembre 2023 de 13h00 à 18h00, il importe de condamner 2 places de stationnement à hauteur du n° 06 avenue Président Kennedy pour permettre le stationnement d'un camion de livraison de béton, de plus le demandeur sera autorisé à stationner sur la chaussée.

ARTICLE 2 : Les panneaux de signalisation seront mis en place 48h00 avant la date d'intervention par la Police Municipale.

ARTICLE 3 : La signalisation temporaire, lestée ou fixée, doit résister à des rafales de vent jusqu'à 90 Km/h.

ARTICLE 4 : Madame La Directrice Général des Services, la Police Municipale, Madame la Commissaire de Police de LORIENT et tous les agents de la force publique, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

LE MAIRE,

Patrice VALTON

